

AESH

LA LUTTE CONTINUE POUR UN VRAI STATUT ET UN SALAIRE DIGNE EN GRÈVE LE 9 JUIN 2026

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vers un statut pour les AESH... pas vraiment !

Le ministère communique sur l'ouverture de la discussion sur la « fonctionnarisation » des AESH. Derrière ce faux semblant se cache en réalité la création de « nouveaux métiers ». Les AESH seront coordonnateur·trices PAS avec la responsabilité de la gestion des collègues, des AESH référent·es avec de nouvelles missions et enfin des agent·es d'accessibilité recruté·es par concours à bac+3.

Ce n'est donc absolument pas un plan de fonctionnarisation. Quelques AESH (entre 10 et 20 %) seront trié·es sur le volet pour assurer de nouveaux métiers. Ce scénario emprunt de mensonge est inadmissible !

LA GRÈVE PAYE !

Depuis des années, la CGT Éduc'action et les personnels construisent les mobilisations et les grèves pour obtenir des avancées notables : Cdisation à 3 ans, grille nationale, respect des missions, application des jours de fractionnement, de l'utilisation des heures connexes, défense dans les instances des personnels, rappel sur l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude... Ensemble, poursuivons et maintenons nos revendications pour avancer également sur :

- Reprise du groupe de travail national sur le cadre des missions et révision de la grille.
- Arrêt des pressions sur les AESH pour étendre leur périmètre d'intervention en lien avec l'extension des PAS
- Mise en œuvre de la subrogation qui fait l'objet d'un accord national
- Jours de fractionnement appliqués dans toutes les académies. (de nombreux recours au tribunal administratif sont en cours)

ENSEMBLE, EXIGEONS

- ✓ Un statut de fonctionnaire de catégorie B sur un temps complet 24H accompagnement élève avec une formation initiale au minimum et tout au long de la carrière
- ✓ L'augmentation immédiate de 400€/mois et révision de la grille nationale
- ✓ L'arrêt des PAS (et des PIAL)
- ✓ La stabilisation sur un maximum de 2 écoles ou un établissement du 2nd degré
- ✓ L'arrêt de la mutualisation des accompagnements (2 élèves maxi accompagnés)
- ✓ L'application stricte du cadre des missions
- ✓ Le respect des vœux d'affectation de niveau et de lieu



AESH : PAYER POUR ALLER AU TRAVAIL !

Avec l'augmentation fulgurante du prix de l'essence, le budget des AESH se voit amputé en moyenne de plus de 50€. Les AESH qui travaillent en milieu rural sont les plus touché·es. Ils et elles déclarent non seulement se priver de loisirs (cela était déjà le cas), à mais aussi sur les biens de première nécessité de manière beaucoup plus importante. Le système de remboursement des frais kilométriques souffre d'un traitement tardif du fait d'un manque de personnel pour en assurer la gestion, ce qui entraîne des situations dramatiques.

La mobilisation des AESH ne concerne pas que les AESH, mais tous les personnels !

DROIT DE GRÈVE

Vous n'avez pas à vous déclarer avant

- Vous n'avez pas à présenter de préavis de grève pour faire grève
- La CGT Éduc'action dépose des préavis de grève couvrant toute l'année scolaire

**LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE L'ENSEMBLE DES AESH À LA GRÈVE LE 9 JUIN
ELLE APPELLE AUSSI TOUS LES PERSONNELS À SE METTRE EN GRÈVE EN SOUTIEN AUX AESH**

CGT Éduc'action

263 rue de Paris, 93100 Montreuil

www.cgteduc.fr

01 55 82 76 55 • unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteduc.fr



@cgteducation